

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18 ^{eme}
Nom de site		Numéro	T00882
Adresse du site	18, rue Tchaïkovski	Hauteur	R+6 (20.17m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts ; Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	20/06/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	22/06/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	20/08/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 3 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 60°, 150° et 240°.		
Distance des ouvrants	Entre 3m et 10m en dessous des antennes (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 60° < 2V/m - 150° < 4V/m - 240° < 2V/m 5G (3500) : 60° < 2V/m - 150° < 4V/m - 240° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	27.36m pour les antennes à faisceau fixe 27.96m pour celles à faisceau orientable		

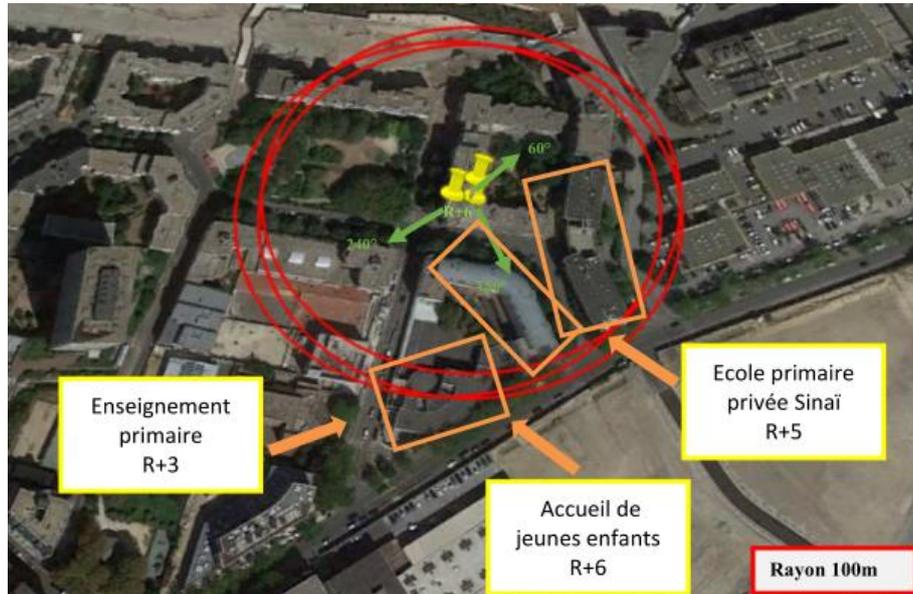
Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes à faisceaux fixes et 3 antennes à faisceaux orientables intégrées dans des fausses cheminées
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

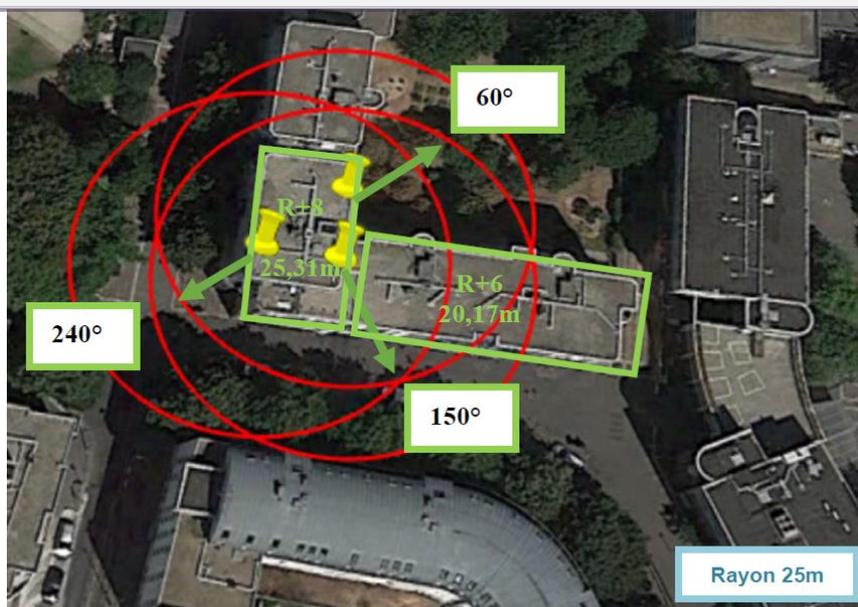
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Accueil de jeunes enfants	7 rue Tristan Tzara 75018 PARIS	R+ 6	Non	25	<3
Ecole primaire privée Sinaï	2 rue Tristan Tzara 75018 PARIS	R+ 5	Non	54	< 1
Enseignement Primaire	33 rue de L'évangile 75018 PARIS	R+ 3	Non	45	< 1

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



PAS DE VIS-À-VIS DANS LES 25M

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 18 RUE TCHAIKOVSKI. 75018 PARIS-18E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 150°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 18 RUE TCHAIKOVSKI. 75018 PARIS-18E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 150°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat existant :



Etat projeté



Vue des Azimuts

Azimut 1° : 60°

60°



Azimut 2° : 150°

150°



Azimut 3° : 240°

240°

